



COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française
Département de l'Hérault
Canton de Murviel lès Béziers

Nombre de Conseillers	
En exercice	11
Présents	8
Procurations	0
Votant	8
Date de la convocation	
20/02/2020	

Séance ordinaire du mercredi 26 février 2020

Le Conseil Municipal de la Commune de Pailhès, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à 18h30,

Président Robert SOUQUE.
Présents Hélène PEREZ, Barbara MATEOS, Jean-Marc DUPUIS, Didier BADUEL, Albert BOSCHAGE, Pierre-Alain GARCIA, Bernard SANCHEZ
Absents PASSIAN Marie-Josée, GALINIE Laurent, Jacqueline BONNAFOUS
Secrétaire de séance BADUEL Didier

Monsieur le Maire,

Propose aux membres du conseil municipal de rajouter deux délibérations : 2020/5 et 2020/6

2020/2 : Vote du Compte de gestion 2019

Rappelle que le Compte de Gestion de l'exercice 2019 établi par le comptable du Trésor Public est clos et indique un résultat

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Total des Sections
RECETTES			
Prévisions Budgétaires Totales	530 954.56	486 650.59	1 017 605.15
Titres de recettes émis	241 831.33	544 926.82	786 758.15
Réduction de titres	15 360.00		15 360.00
Recettes nettes	226 471.33	544 926.82	771 398.15
DEPENSES			
Prévisions Budgétaires Totales	530 954.56	486 650.59	1 017 605.15
Mandat émis	344 299.66	418 295.65	762 595.31
Dépenses nettes	344 299.66	418 295.65	762 595.31
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent		126 631.17	8 802.84
Déficit	117 828.33		

Voté à l'unanimité

2020/3 : Approbation du Compte Administratif 2019

Rappelle que le Compte Administratif de l'exercice 2019 établi par le comptable de la Commune est clos. Monsieur le Maire quitte la salle. Le Secrétaire indique les résultats :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations	418 295.65	544 926.82	344 299.66	226 471.33
Résultat Exercice 2019		126 631.17	117 828.33	
Reports exercice 2018			69 688.02	
Restes à réaliser à reporté			90 000.00	183 159.89
Résultat global		126 631.17	94 356.46	

Rappelle que Monsieur le Maire ne fait pas parti de l'équipe délibérante et ne figure pas au quorum.

Voté à l'unanimité

2020/4 : Affectation du résultat de fonctionnement de 2019

Considérant que le Compte Administratif 2019 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 126 631.17 €
- Un déficit d'investissement de 94 356.46 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve R 1068 en investissement : 100 000.00 €
- Report en fonctionnement R 002 26 631.17 €
-

Voté à l'unanimité

2020/5 : Emprunt 50 000 € auprès du Crédit Agricole

Monsieur le Maire propose de recourir à un emprunt auprès du Crédit Agricole :

Caractéristiques : prêt à taux fixe – classification suivant la charte GISSLER : 1 A

Montant	50 000 €
Durée	7 ans
Taux	0.71 %
Echéance trimestrielle	1 832.04 €
Frais de dossier	0.15 % du montant emprunté
Tirage	Dans les 8 mois de la signature du prêteur dont le 1 ^{er} de 10 % minimum à intervenir impérativement dans les 4 mois de la date d'édition

Voté à l'unanimité

2020/6 : Ligne de trésorerie 100 000 € auprès du Crédit Agricole

Informe les membres du Conseil Municipal qu'une Ligne de Trésorerie d'un montant de 100 000,00 € auprès du Crédit Agricole du Languedoc a besoin d'être mise en place, afin de faire face aux dépenses liées aux travaux complémentaires de l'agrandissement de l'école en attendant le versement du solde des subventions octroyées et notifiées à notre commune par l'Etat (DETR 2019) et la Région Occitanie mais non mandatées par les institutions ordonnatrices et le paiement du FCTVA 2020 (sur les dépenses 2019)

Demande la mise en place d'une ligne de trésorerie d'une durée d'un an aux conditions de financement suivantes pour un montant de 100 000,00 € (cent mille euros) aux conditions suivantes :

- Durée : un an.
- Montant : 100 000,00 € (cent cinquante mille euros)
- Taux : variable pré-fixé, indexé sur l'EURIBOR 3 MOIS moyenne du mois facturé (facturation du mois M sur la base de l'index de M).

Plus marge de 1.70% soit à titre indicatif sur index de février 2020 à -0.31% un taux de 1.39 %.

- Versement : par crédit d'office.
- Remboursement par débit d'office.
- Intérêts calculés mensuellement à terme échu.
- Facturation mensuelle des agios, **prélevés par débit d'office.**
- Tirages d'un montant minimum de 10%.
- Commissions d'engagement ou de non-utilisation : néant.

Frais de dossier : 0.25% du montant accordé

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Président de la République instituant une journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme le 11 mars, et demandant qu'une cérémonie d'hommage puisse être prévue.

Après avoir fait un tour de table, il est décidé, **à l'unanimité**, qu'une phrase sera rajoutée dans les discours des cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre. La cérémonie spécifique demandée ne paraît pas opportun au Conseil Municipal

- Une réunion pour l'organisation matérielle des élections est programmée mercredi 4 mars 2020

Séance levée à 19 h 20